

`REPONSE` Un débat a eu lieu récemment à propos de ce que l'on a appelé la fête nationale du 19 mars, une conférence se tiendra avec l'ensemble des associations de rapatriés, anciens combattants, qui pourront confronter leurs points de vue. Le ministre des Anciens Combattants `Jean LAURAIN` vous en a informés.

- Je tiens simplement à dire que s'il s'agit de décider qu'une date doit être officialisée pour célébrer le souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, tout en laissant les partenaires de la conférence nationale en débattre, cela, à mes yeux, ne peut pas être le 19 mars, parce qu'il y aura confusion dans la mémoire de notre peuple.

- Je trouve parfaitement normal qu'une association l'ait choisie pour elle-même, mais au-niveau du pays une date devra être choisie qui ne pourra pas s'ajouter aux fêtes nationales, au-même-plan que le 11 novembre, le 8 mai, la célébration du souvenir de la déportation, mais qui marquera le recueillement national, cela ne pourra pas être le 19 mars, ce n'est pas l'acte diplomatique rendu nécessaire à l'époque qui peut s'identifier à ce qui pourrait apparaître comme un grand moment de notre histoire, d'autant plus que la guerre a continué, que d'autres victimes ont été comptées et qu'au surplus il convient de ne froisser, je le disais tout à l'heure sur un autre -plan, la conscience de personne.\